

**Procès-verbal du conseil d'agglomération
de la ville de Mont-Tremblant**

6 octobre 2020

SÉANCE EXTRAORDINAIRE du conseil d'agglomération de la Ville de Mont-Tremblant, sous la présidence du maire, tenue le **6 octobre 2020 à 7 h 52**, à l'hôtel de ville situé au 1145, rue de Saint-Jovite et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil :

Sont présents : M. Luc Brisebois, maire
M. Pascal De Bellefeuille, conseiller du district 1
Mme Mélanie Matte, conseillère du district 2
M. François Marcoux, conseiller du district 3
M. Danny Stewart, conseiller du district 4
M. Joël Charbonneau, conseiller du district 5
Mme Sylvie Vaillancourt, conseillère du district 6
M. Pierre Labonté, conseiller du district 7
Mme Roxanne Lacasse, conseillère du district 8

À distance : Mme Kimberly Meyer, mairesse et représentante de la municipalité de Lac-Tremblant-Nord

Étaient également présents : la greffière, la directrice générale et le directeur général adjoint et directeur du Service des travaux publics.

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION
3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
4. PÉRIODE DE QUESTIONS SPÉCIFIQUES À L'ORDRE DU JOUR
5. Mesure disciplinaire - suspension sans traitement
6. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS
7. LEVÉE DE LA SÉANCE

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

Le quorum étant constaté, le président procède à l'ouverture de la séance, en présence de la directrice générale, de la greffière et du directeur général adjoint et directeur du Service des travaux publics; il est 7 h 52.

2. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION

La greffière certifie que l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire du conseil a été signifié à tous les membres du conseil d'agglomération au moins vingt-quatre heures avant l'heure fixée pour le début de la séance, le tout conformément aux dispositions des articles 323 et 338 de la *Loi sur les cités et villes*.

En conséquence, la séance extraordinaire est déclarée régulièrement convoquée et constituée.

Initiales	
Maire	Greffé

**Procès-verbal du conseil d'agglomération
de la ville de Mont-Tremblant**

6 octobre 2020

CA20 10 183 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour proposé avec dispense de lecture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. PÉRIODE DE QUESTIONS SPÉCIFIQUES À L'ORDRE DU JOUR

Le maire répond à une question d'un élu.

CA20 10 184 5. Mesure disciplinaire - suspension sans traitement

CONSIDÉRANT le résultat de l'enquête ADM-2020-06;

CONSIDÉRANT l'état du droit;

CONSIDÉRANT la gravité du manquement;

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU de suspendre sans traitement l'employé portant le numéro 181 pour une période de quatre (4) quarts de travail de douze (12) heures à être appliquée au moment jugé opportun par la direction du Service.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée.

CA20 10 185 7. LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU que la séance soit levée. Il est 7 h 55.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Luc Brisebois, maire
Président de la séance

Marie Lanthier
Greffière

Initiales	
Maire	Greffé